

versets de psaumes; comme le font encore les musulmans qui ont emprunté cette tradition à l'Eglise catholique, mais en l'altérant, puisqu'ils ont substitué aux prières bibliques des fragments du Coran, qui est leur livre par excellence.

Benoît XIV va plus loin encore : il prétend même qu'après l'Incarnation, à la suite de la visite de l'ange Gabriel, elle remplaça les versicules hébreux par les paroles qu'elle avait entendues de la bouche de l'envoyé divin, pour se remémorer un si grand événement. Plus tard, elle y adjoignit le *Pater* que dut lui apprendre son fils.

Quoiqu'il en soit des paroles dites sur les grains du chapelet, ce chapelet existe à Rome, à Sainte-Marie in Capitelli, et chaque année, lors de l'ostension solennelle de toutes les reliques de cette église, on le fait vénérer aux fidèles.

Or la possession de cette insigne relique est déjà fort ancienne, car le pape Honorius III, le 5 avril 1217, la déposa de ses propres mains dans l'autel qu'il consacrait en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie.

Le chapelet peut donc fort bien être mis aux mains de la sainte Vierge comme attribut spécial, et je ne m'étonne plus qu'au XVe siècle, à un des pignons de la cathédrale de Reims, on l'ait sculptée ainsi à la scène de l'Annonciation, ou qu'à la même époque on l'ait peinte, le chapelet à la ceinture, lors de la Visitation qu'elle fait à sainte Elizabeth, dans un très curieux tableau flamand qui orne le musée de Moulins.